



Les faits...

- 1- Vos représentants syndicaux sont présents aux tables de négociation tant centrale que sectorielle et ils sont prêts. Tel que prévu par la loi, les cahiers de demandes syndicales ont été déposés en bonne et due forme à l'automne 2022.
- 2- À la table centrale, le Conseil du trésor refuse de prévoir un calendrier. Dès janvier, le Front commun lui a soumis des dates jusqu'en juillet et à ce jour, il refuse toujours de nous confirmer plus de deux dates à la fois. Seulement 2 dates en mars avec 3 semaines d'intervalles entre les deux et seulement 2 dates devraient être possibles en avril. Il n'y a toujours rien pour mai, juin et juillet. Le Front commun avait pourtant offert de nombreuses dates pour négocier, car le travail qui devra être accompli pour obtenir des ententes sera important afin de trouver des solutions durables à l'ensemble des enjeux de négociation.
- 3- Au niveau sectoriel c'est la même chose, difficile d'avoir des dates. Certaines tables ont des demi-journées ou des 3-4 semaines entre deux séances. La plupart des tables n'ont eu qu'une ou deux rencontres depuis le dépôt patronal en décembre.
- 4- L'offre de 9% sur 5 ans est totalement inacceptable, elle ne couvre même pas les prévisions d'inflation faite par le gouvernement lui-même. Le gouvernement offre un appauvrissement aux salariés du secteur public alors que de l'autre côté de la bouche il promet des baisses d'impôts qui ne feront qu'appauvrir les Québécois. Le gouvernement veut une fois de plus s'enrichir sur le dos des travailleurs de la santé et de l'éducation.
- 5- Pourquoi refuser les forums?
 - Il y a une différence entre refuser un lieu de discussion et un sujet. La partie syndicale est disposée à discuter des 3 sujets proposés par le gouvernement, mais aux tables sectorielles.
 - Le format et la vision proposés par le gouvernement ne touchent que 3 titres d'emploi alors que les enjeux de société soulevés en lien avec ses forums touchent beaucoup plus de titres d'emplois. Ces forums nous restreindraient à travailler que

sur ces 3 titres d'emploi alors qu'aux tables sectorielles, nous avons des propositions en lien avec ses enjeux et qui touchent tous les salariés concernés.

- Les problématiques liées aux soins ne se régleront pas seulement en modifiant les horaires des infirmières et en leur donnant de faux congés. Les soins vont continuer d'être en piteux état s'il n'y a rien de fait pour l'ensemble des salariés.
 - Pour les psychologues, depuis des mois, l'intersyndical demande au gouvernement de revoir l'évaluation de leur emploi, ce qui permettrait de revoir leur salaire. Mais le gouvernement refuse. La partie syndicale est prête pour le faire, pas besoin d'un forum pour cela.
 - Les problématiques liées à la santé mentale ne se régleront pas par le forum santé mentale qui touche que les psychologues, on se doit de travailler pour l'ensemble des techniciens et professionnels qui sont au cœur du travail avec les jeunes et les clients.
 - Pour les aides à la classe, le gouvernement veut faire un forum pour trouver 15 000 aides à la classe. Actuellement, ils ont de la difficulté à trouver des TES, des éducatrices, etc. De quelle façon, par ce forum, réussira-t-il à trouver tous ces travailleurs et travailleuses? Aux tables sectorielles, il y a des propositions pour améliorer le système scolaire, la disponibilité et l'attrait des employés passe par une abolition de la précarité d'emploi dans le réseau de l'éducation.
 - Entre les périodes de négo, il y a des comités interronde qui sont l'équivalent d'un forum. À ce jour, la majorité de ces comités ne sont pas terminés ou n'ont pas donné de grands résultats. Fait à noter : les comités qui n'ont pas terminé leur rapport sont en attente de la validation de la partie patronale et ce, depuis des mois.
 - Les parties syndicales ont des solutions pour les priorités du gouvernement, mais elles ont aussi des priorités pour lesquelles elles désirent convenir de solution. C'est ce qu'on appelle de la négociation.
 - Le régime de négociation de l'administration publique a été voté par les élus de l'Assemblée nationale et prévoit un cadre pour les négociations du secteur public. Nous enjoignons le gouvernement à respecter sa loi car ce sont les règles communes qui ont été mises en place pour notre négociation.
- 6- Encore une fois le gouvernement tente de mettre la population à dos des syndicats. Il tente de diviser pour affaiblir le mouvement syndical. On doit lui rappeler que c'est 420 000 travailleuses et travailleurs qu'il a devant lui! Que le gouvernement s'attèle à la tâche et qu'il négocie aux tables de négociation sans tenter de diluer la solidarité syndicale. Les travailleuses et travailleurs que nous représentons ont à cœur les services publics et ils doivent être respectés par le gouvernement du Québec. Nous avons assez perdu de temps avec les tentatives d'évitement ratées du conseil du Trésor.